

# LETTRE D'INFORMATION

## A LA UNE

### Cotisations et tarifs du CDG45



Les taux de cotisations et les tarifs applicables pour l'année 2026 au CDG45 ont été validés lors du dernier conseil d'administration du 27 novembre 2025.

À cette occasion, il a été confirmé qu'aucune modification ne serait apportée aux tarifs pour l'année à venir.

Les collectivités et établissements affiliés et non -affiliés continueront donc de bénéficier des mêmes conditions tarifaires qu'en 2025, sans évolution des montants ni des modalités de calcul.

[En savoir plus](#)

## AGENDA

- [Conseil médical formation restreinte le 3 février](#)
- [Conseil médical formation plénière le 4 février](#)
- [Réunion d'information - Les élections professionnelles \[collectivités de plus de 50 agents\] le mardi 10 février](#)
- [Réunion de CAP/CCP et CST le 12 février](#)
- [Webinaire CPAM : Le signalement d'arrêt de travail en DSN le 12 février](#)
- Épreuves orales du concours de moniteur-éducateur et intervenant familial les 18 et 19 février
- [Calendrier des Conseils médicaux](#)
- [Calendrier des séances de CAP-CCP et CST](#)

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Réunion d'information - Les élections professionnelles [collectivités de plus de 50 agents]



Le Centre de Gestion du Loiret organise une demi-journée d'information sur les élections professionnelles qui auront lieu le 10 décembre 2026 ; et plus particulièrement sur **l'organisation du scrutin au Comité Social Territorial pour les collectivités de plus de 50 agents.**

*Des réunions à destination des collectivités de moins de 50 agents seront programmées à la fin du mois d'avril.*

Cette réunion est à destination des Maires, Présidents, DGS ou responsable Ressources Humaines des collectivités et établissements publics de plus de 50 agents.

La rencontre aura lieu le **mardi 10 février 2026 à l'Espace Florian de Châteauneuf sur Loire.**

11 avenue Albert Viger, 45110 Châteauneuf-sur-Loire  
de 10h00 à 12h00 (*accueil du public à partir de 9h30*)

[INSCRIPTION](#)

## RAPPEL

Elections professionnelles 2026 -  
Création d'un comité social territorial (CST) commun

Les délibérations concernant la **création d'un comité social territorial (CST) commun** doivent être transmises au Centre de Gestion **avant le 28 février 2026**.

[En savoir plus](#)

## CARRIÈRE

Revalorisation du SMIC - Mise en place de l'indemnité différentielle



Le SMIC a fait l'objet d'une revalorisation au 1er janvier 2026. Le [Décret n° 2025-1228 du 17 décembre 2025](#) a augmenté le SMIC de 1,18 %.

Le SMIC brut horaire est passé de 11,88 € à 12,02€ soit un SMIC brut mensuel passé de 1801,80€ à 1823,03 €.

Le minimum garanti est porté de 4,22 € à 4,25€.

[En savoir plus](#)

---

## RESSOURCES HUMAINES

### Webinaire CPAM : Le signalement d'arrêt de travail en DSN



La CPAM organise un webinaire spécialement dédié aux organismes de service public le **12 février 2026 à 10h**, autour d'un sujet essentiel pour la gestion administrative : **le signalement d'événement en DSN**.

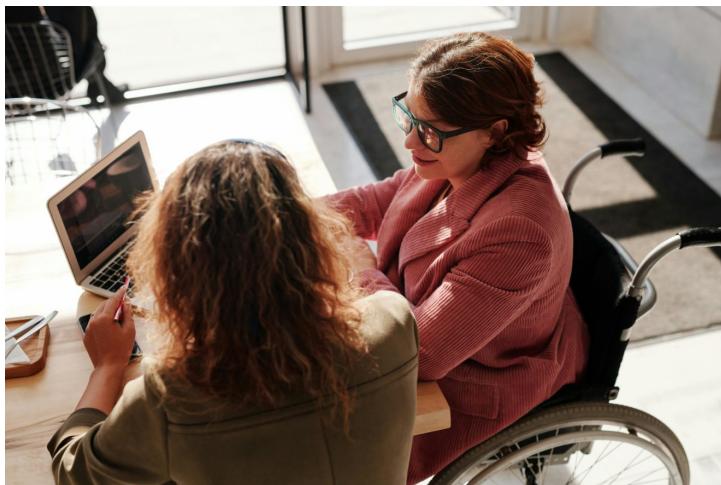
Cette session a pour objectif d'apporter une approche claire et opérationnelle du signalement, d'accompagner les participants dans son appropriation et de répondre à leurs interrogations.

[INSCRIPTION](#)

---

## RETRAITE

## Découvrez le nouveau service PEP's de demande de remboursement de pension / rente pour les stagiaires invalides



Vos demandes de remboursement de pension invalidité et de rente invalidité CNRACL pour les stagiaires invalides doivent désormais être transmises uniquement via le nouveau service dématérialisé « Stagiaires invalides ».

Il est accessible depuis la thématique Droits à pension et **constitue désormais l'unique canal de transmission des demandes à la CNRACL.**

**Les demandes reçues par un autre vecteur ne seront pas instruites par la CNRACL.**

[En savoir plus](#)

## Une ligne téléphonique dédiée à vos agents

Pour faciliter les échanges avec les équipes de la CNRACL, les modalités de contacts sont différentes selon que vous êtes une collectivité employeur ou un agent en activité.

Ainsi, le numéro de téléphone dédié aux employeurs ne doit pas être communiqué à vos agents.

Selon leur régime d'affiliation, vos agents disposent de modalités de contacts qui leurs sont propres.

Afin d'accompagner vos agents au mieux, invitez-les à consulter les pages Aide et Contact [CNRACL](#), [Ircantec](#) et [RAFP](#).

## SANTÉ-PRÉVENTION

### Formations Prévention : 4 thèmes pour vous accompagner

Afin d'accompagner les collectivités dans leur démarche de prévention des risques professionnels et de santé au travail et en partenariat **avec Diot Siaci**, partenaire du CDG45 pour le contrat "groupe" d'assurance statutaire, quatre journées de formation sont organisées à Orléans.

Ces **formations gratuites** sont à destination **exclusivement** des décideurs, personnels en charge des ressources humaines et agents de prévention **des collectivités adhérentes au contrat groupe**.

Elles sont limitées à 15 participants.

L'inscription est obligatoire via les liens ci-après :

- le jeudi 26 mars 2026 : [Analyse des accidents de service et maladies professionnelles](#)
- le jeudi 4 juin 2026 : [Construire et faire vivre son document unique d'évaluation des risques professionnels](#)
- le mardi 22 septembre 2026 : [Le plan de prévention et l'intervention des entreprises extérieures](#)



- le jeudi 3 décembre 2026 : [La prévention des violences au travail](#)

## Formation Premiers Secours en Santé Mentale



Le CDG45 poursuit son engagement en 2026 en facilitant l'accès aux formations PSSM aux collectivités du Loiret.

Une prochaine session est ouverte aux inscriptions les 9 et 10 avril 2026 dans les locaux du CDG45.

Inscrivez vous ou vos collègues.

[En savoir plus](#)

## Coup de jus dans le cerveau ? parlons d'épilepsie

Le 10 février est la journée internationale de l'épilepsie..

A cette occasion, le service de médecine préventive du CDG 45 vous invite à mieux comprendre ce handicap : de quoi parle-t-on, comment on vit avec, comment intégrer ou maintenir en emploi une personne avec ce type de handicap, quelles ressources ?

Ensemble, déconstruisons les idées reçues et avançons vers un monde professionnel plus inclusif.



[Cliquez ici pour voir le média.](#)

[En savoir plus](#)

## RAPPELS

[Compte épargne temps : Plafonnement du nombre de jours indemnisable épargnés](#)

[Simplification de certains éléments de la disponibilité pour convenances personnelles](#)



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter  
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous  
[Notre politique de confidentialité](#)  
[Gestion de l'abonnement | Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

[Publications](#)



**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret**

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - [www.cdg45.fr](http://www.cdg45.fr)